



**HAL**  
open science

# Les courtiers-producteurs du développement agricole : Tabaculture et différenciation sociale en zone rurale au Malawi

Paul Grassin

► **To cite this version:**

Paul Grassin. Les courtiers-producteurs du développement agricole : Tabaculture et différenciation sociale en zone rurale au Malawi. Politique africaine, 2017, La forge corporelle du politique, 147, pp.135-157. 10.3917/polaf.147.0135 . hal-03943392

**HAL Id: hal-03943392**

**<https://hal.science/hal-03943392>**

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

# Les courtiers-producteurs du développement agricole Tabaculture et différenciation sociale en zone rurale au Malawi

Paul Grassin, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, CESSP

Résumé : Au Malawi, le contrôle de la production du tabac repose sur la cooptation d'une frange de la population productrice chargée d'assurer la traduction et la diffusion du discours productiviste au sein des communautés paysannes. Se déployant à l'interface entre la filière du tabac, sa « culture du business » et les contraintes sociales, morales et matérielles du village, les trajectoires sociales de ces « courtiers-producteurs » sont l'occasion d'observer les modalités pratiques de l'enclassement des relations d'échange et de production dans leurs contextes socio-politiques locaux.

Abstract : In Malawi, the control of tobacco production relies on the co-optation of a small segment of peasant producers who handle the translation and the diffusion of productive discourse among peasant communities. The social trajectories of such “broker-producers” take place at the interface between the tobacco industry, its “culture of business,” and the material, moral, and social constraints of life in the village. Their study offers an opportunity to approach the empirical modalities of the inclusion of the relations of production within their social and political contexts.

\*\*\*\*\*

Contribuant chaque année au tiers du produit intérieur brut, couvrant près de 80 % des recettes en devises étrangères du pays et employant environ 90 % de la main-d'œuvre du pays<sup>1</sup>, l'industrie du tabac est incontestablement le nerf central de l'économie malawienne et un élément clé des relations qu'entretient le centre politique avec ses périphéries rurales où vit près de 80 % de la population. Par ailleurs, la production et la commercialisation de la plante constitue aujourd'hui le principal mode d'accès au numéraire pour les populations rurales<sup>2</sup>.

Autrefois réservée aux grandes exploitations coloniales, nationalisées sous le régime postcolonial du dictateur à vie H.K. Banda, la production du tabac de type *burley*<sup>3</sup> fut entièrement libéralisée lors de la chute de la dictature en 1994 et est aujourd'hui

---

1 Selon les chiffres du CIA World Factbook 2014.

<sup>2</sup> Ce texte n'aurait jamais vu le jour sans l'aide inconditionnelle et la générosité de nombreux malawiens, fermiers et employés de NASFAM, qui m'ont accompagné au quotidien et rendu ce premier terrain de recherche aussi riche : Amon, Siwinda, Goodwel, Philip et Mixon notamment. Je remercie également Johanna Siméant, ma directrice de recherche depuis mon mémoire de Master, pour ses nombreux conseils et ses lectures critiques des nombreuses versions de ce texte.

<sup>3</sup> Le tabac *burley* est le type de tabac le plus massivement produit au Malawi. Il s'agit d'un tabac léger que l'on fait sécher à l'air libre. À l'inverse, le *flue-cured*, beaucoup moins produit, sèche dans des séchoirs en briques fermés sous lesquels on alimente un feu, sans exposer le tabac à la fumée. Le second type est très gourmand en bois de chauffage et coûte plus cher à la production.

déléguée à une vaste population de petits producteurs paysans indépendants<sup>4</sup>. Depuis le milieu des années 1990, l'encadrement de la production du tabac, c'est-à-dire l'ensemble des acteurs investis directement dans son contrôle s'est fortement diversifié et privatisé. En matière de tabac, soutien matériel à la production et vulgarisation agricole, autrefois gérés par le ministère de l'agriculture<sup>5</sup>, sont désormais assurés principalement par les négociants et leurs employés en zone rurale. Cette tendance s'est fortement accentuée au cours des années 2000 avec leur implication directe dans la production par contractualisation des producteurs paysans. Pour autant, le secteur reste très fortement encadré par l'État, par le biais de la *Tobacco Control Commission* (TCC) qui gère l'accès à la commercialisation pour les producteurs à travers l'octroi payant des numéros d'enregistrement des clubs de producteurs<sup>6</sup>. Par un système de taxation opérée sur les ventes, il parvient à en extraire un revenu conséquent. L'objectif de cet article est de décrire les modalités du contrôle de cette production paysanne indépendante par l'État malawien d'une part et les principaux négociants d'autre part, soucieux d'obtenir un tabac de qualité conforme aux exigences imposées par les géants de l'industrie mondiale<sup>7</sup>.

Disposant d'une faible présence institutionnelle en zone rurale suite au démantèlement des principales agences publiques de contrôle de l'agriculture entrepris dès le début des années 1980<sup>8</sup>, État et négociants cherchent des intermédiaires privilégiés au cœur même des populations paysannes. Ils les trouvent parmi une population de notables locaux, tous fermiers propriétaires indépendants et engagés pour la plupart depuis longtemps dans l'agriculture commerciale<sup>9</sup>. Les efforts déployés se concentrent sur la sélection, la professionnalisation et la fidélisation de ces producteurs. Non sans faire écho aux images du « *master farmer* » et de l'« agriculteur maximisateur » des programmes de planification agricole des États colonial et postcolonial<sup>10</sup>, cette professionnalisation vise

---

<sup>4</sup> Pour une histoire des transformations structurelles qui ont affecté l'industrie depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, voir M. Prowse, « A History of Tobacco Production and Marketing in Malawi, 1890–2010 », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 7, n° 4, juin 2013, p. 691-712.

<sup>5</sup> L. Vail, « The State and the Creation of Colonial Malawi's Agricultural Economy », in R.I. Rotberg (dir.), *Imperialism, Colonialism, and Hunger: East and Central Africa*, Lexington, Lexington Books, 1983, p. 39-87.

<sup>6</sup> Pour vendre leur tabac les producteurs indépendants doivent être regroupés dans des clubs au nom desquels ils sont inscrits aux salles des ventes aux enchères. Chaque club regroupe une dizaine de producteurs et possède un unique numéro d'enregistrement obtenu auprès de la TCC pour un quota fixe de tabac. Ce sont des entités juridiques composées d'un président, titulaire officiel du numéro d'enregistrement, d'un secrétaire, d'un trésorier et de membres. Les recettes des ventes sont versées intégralement aux clubs avant d'être réparties entre les membres en fonction de la production de chacun.

<sup>7</sup> Trois principaux manufacturiers se partagent aujourd'hui le marché du tabac malawien : Phillip Morris, Japan Tobacco International et British Tobacco. Ils achètent le tabac brut produit au Malawi à travers un réseau de négociants (*leaf merchants*) dont les principaux sont, au Malawi, Limbe Leaf et Alliance One.

<sup>8</sup> J.K. van Donge, « Disordering the Market: The Liberalisation of Burley Tobacco in Malawi in the 1990s », *Journal of Southern African Studies*, vol. 28, n° 1, mars 2002, p. 89-115.

<sup>9</sup> La délégation du contrôle d'une production agricole capitaliste à des autorités légitimes en zone rurale n'est ni nouvelle ni limitée au cas du Malawi. Dans le cas du Sénégal, voir J. Copans, *Les Marabouts de l'arachide*, Paris, L'Harmattan, 2000 [1980].

<sup>10</sup> Pour la période coloniale voir O.J.M. Kalinga, « The Master Farmers' Scheme in Nyasaland, 1950-1962: A Study of a Failed Attempt to Create a "Yeoman" Class », *African Affairs*, vol. 92, n° 368, juillet 1993, p. 367-387 ; et G. Traugh et R. Botiveau, « Construire une nation d'agriculteurs : l'« homme économique » et l'attente du développement dans le Malawi postcolonial, Building a Nation of Farmers: Economic Man and Expectations of Development in Postcolonial Malawi », *Politique africaine*, n° 145, juillet 2017, p. 27-49 pour la période postcoloniale.

leur conversion en « producteurs entrepreneurs » (*business farmers*) convertis aux « bonnes pratiques agricoles<sup>11</sup> » (*good agricultural practices*) telles qu'elles sont définies par les experts du ministère de l'Agriculture en accord avec les normes internationales<sup>12</sup>.

Dans cet article, je décris comment ces producteurs modèles incarnent – par leurs pratiques et leur ethos – l'idéal du producteur entrepreneur qui constitue le cœur du discours productiviste. Leur réussite agricole et leur relatif succès économique, associés à leur autorité locale, constituent une véritable vitrine en zone rurale et un exemple pour les autres tabaculteurs. Des normes comportementales et techniques du corps associées à cet idéal s'intègrent alors dans un habitus commun à l'ensemble de ces entrepreneurs agricoles. Celui-ci fonctionne à la fois comme un critère de reconnaissance entre pairs et comme un principe de distinction par le haut du reste des populations rurales<sup>13</sup>. L'entre-soi dont ils font preuve lorsqu'il est question de tabac, ne faisant affaire qu'avec des fermiers qu'ils considèrent comme sûrs et compétents, fait alors office d'agent régulateur au sein de l'industrie, aussi efficacement qu'un dispositif coercitif.

Rouage essentiel de l'organisation de la filière, les courtiers-producteurs s'imposent comme des intermédiaires incontournables assurant la traduction et la diffusion du discours productiviste au sein des communautés paysannes : c'est à ce titre que je propose de les désigner sous le terme de « courtier-producteur ». Cette activité de courtage dépend non seulement de leur identification par les agents du ministère de l'Agriculture ou les employés des négociants comme bons entrepreneurs agricoles mais également de la reconnaissance de leurs compétences dirigeante et technique par le reste des producteurs. L'étude approfondie des trajectoires sociopolitiques de quelques courtiers-producteurs proposée dans cet article permet ainsi d'éclairer les formes d'encadrement au concret du travail paysan. Elle montre qu'au Malawi comme ailleurs, la libéralisation de l'économie et de démantèlement de l'appareil bureaucratique étatique ont débouché non pas sur le retrait de l'État mais sur un redéploiement de son contrôle sur un mode plus fluide et indirect, même en zone rurale où sa présence institutionnelle est la plus faible<sup>14</sup>.

Le propos s'appuie sur une recherche ethnographique de trois mois réalisée entre janvier et avril 2014 dans la zone rurale du district de Kasungu, principale région productrice de tabac du pays, directement auprès des paysans producteurs. L'entrée sur le terrain s'est effectuée par l'intermédiaire de la National Smallholder Farmers Association of Malawi (NASFAM), première association de petits producteurs du pays, qui m'a directement mis en relation avec des leaders paysans en zone rurale. C'est en partageant le quotidien de quatre de ces leaders associatifs – sélectionnés par mes contacts au siège national de NASFAM pour leur centralité dans la filière du tabac et dans leurs villages –

---

<sup>11</sup> Catégories indigènes employées indifféremment par les fonctionnaires du ministère de l'agriculture, les employés des négociants et ceux des principales ONG investies dans la défense des intérêts des petits producteurs que j'ai eu l'occasion d'interroger.

<sup>12</sup> Sur les enjeux de la professionnalisation de producteurs paysans dans le cas d'une filière intégrée voir, G. Vadot, « Un travail de pros. Réforme de la Sodecoton et redéploiement des formes de mobilisation du travail paysan en zone cotonnière dans l'Extrême-Nord au Cameroun », *Politique africaine*, vol. 133, n° 1, avril 2014, p. 45-67.

<sup>13</sup> Selon la définition de l'habitus chez Pierre Bourdieu, voir P. Bourdieu, *La Distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Édition de Minuit, coll. « Le sens commun », 1979, p. 190 et suivantes.

<sup>14</sup> Voir notamment B. Hibou, « De La Privatisation des économies à la privatisation des États. Une analyse de la formation continue de l'État. », in B. Hibou (dir.), *La Privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999, p. 11-67 ; B. Hibou, « La "Décharge", nouvel interventionnisme », *Politique Africaine*, n° 73, mars 1999, p. 6-15.

pendant sept semaines, que je me suis initié à la structuration sociale en zone rurale et que j'ai appréhendé les modalités de l'encadrement du travail paysan et identifié la figure du courtier-producteur. L'observation répétée de leurs interactions avec les autres villageois fut également l'occasion de mesurer au plus près les dynamiques d'enchâssement des relations d'échange et de production du tabac dans le contexte social, politique et moral des communautés paysannes<sup>15</sup>. Les connaissances acquises au contact de mes hôtes ont été complétées par une cinquantaine d'entretiens réalisés avec les membres de leurs clubs mais aussi d'autres membres de leurs villages et d'autres tabaculteurs ainsi que des leaders traditionnels et politiques. Ces entretiens ont notamment permis de saisir la diversité des profils sociologiques des tabaculteurs d'une part et des courtiers-producteurs d'autre part. S'ajoute également une vingtaine d'entretiens menés auprès d'employés locaux des compagnies internationales et des institutions publiques ainsi que des représentants des principales ONG impliquées dans la régulation de la filière<sup>16</sup>.

L'article détaille dans un premier temps les récentes transformations structurelles de la filière depuis les années 1990 qui ont conduit à l'émergence de la figure du courtier-producteur, avant de revenir sur un siècle de dispositifs étatiques d'encadrement et de modernisation du travail paysan qui ont contribué à l'émergence et la consolidation d'une élite paysanne capitaliste qui a investi le rôle de courtier-producteur. Je m'attacherai ensuite à décrire précisément les étapes de la fidélisation et de la professionnalisation des courtiers-producteurs puis reviendrai sur l'ambiguïté de leur position et de leurs trajectoires d'accumulation, à la fois dans et en dehors des communautés paysannes, et sur les soucis de légitimité que cela pose dans leurs rapports aux autres villageois. Pour faire face à ces soucis, ils s'engagent dans un ensemble de pratiques redistributives envers les villageois les plus pauvres, que je décrirai en fin d'article.

### **Libéralisation de l'industrie et nouvelles formes de contrôle du travail paysan**

États coloniaux et postcoloniaux ont fondé l'essentiel de leur stratégie économique sur le développement de l'agriculture commerciale et sur l'exploitation du travail paysan<sup>17</sup>. Entre le début du XXe siècle et la moitié des années 1990, la forme dominante prise par la production du tabac est celle de la grande plantation employant une main-d'œuvre salariée ou recourant au métayage, tandis que la production du *burley* était interdite pour les petits producteurs<sup>18</sup>. À l'indépendance, la proportion de tabac par la petite paysannerie est déjà fortement limitée et elle le sera encore davantage par la politique de développement agricole de l'État postcolonial qui reposait essentiellement sur le secteur des grandes

---

15 La notion d'enchâssement fut développée par Karl Polanyi afin de décrire la façon dont les relations de marché s'inscrivent dans des contextes institutionnels et sociaux qui les précèdent et contribuent à leur définition. Voir, K. Polanyi, *La Grande Transformation: aux Origines Politiques et Économiques de notre Temps*, Paris, Gallimard, 1983 1944.

16 Ce terrain a donné lieu à la rédaction d'un mémoire de Master. Voir, P. Grassin, *Servir l'État ou se servir soi-même? Les « courtiers du tabac » dans l'hégémonie de l'État-paysan au Malawi.*, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, juin 2014, <<http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01083439/document>>.

17 J. McCracken, *A History of Malawi, 1859-1966*, Woodbridge, James Currey, 2012.

18 Les premiers développements de l'industrie du tabac à l'époque coloniale ont été richement documentés par de nombreux chercheurs. Voir notamment J. McCracken, « Planters, Peasants and the Colonial State: The Impact of the Native Tobacco Board in the Central Province of Malawi », *Journal of Southern African Studies*, vol. 9, n° 2, avril 1983, p. 172–192.

cultures d'exportation, héritées de l'époque coloniale et confiées aux proches du président à vie ainsi qu'aux principaux cadres du parti unique<sup>19</sup>. L'Agricultural Development and Marketing Corporation (ADMARC) possédant un monopole pour l'achat et l'exportation des cultures paysannes générant un surplus considérable en exerçant une forte pression sur les prix imposés à la paysannerie et en profitant des hausses des cours internationaux. Ce surplus était directement transféré aux grandes plantations sous forme de subventions<sup>20</sup>. Cette forte pression sur les prix, combinée à une pression foncière importante, a considérablement accru la paupérisation de la petite paysannerie contrainte de se replier massivement sur le travail salarié pour survivre<sup>21</sup>.

À la chute de la dictature en 1994, le démantèlement de l'ADMARC et la libéralisation du marché du tabac ont néanmoins rebattu les cartes et poussé les élites dirigeantes à repenser les modalités du contrôle et de la captation du surplus du travail paysan. Un premier assouplissement des prix offerts et des règles limitant la production de tabac pour les petits producteurs suite à l'adoption du premier plan d'ajustement structurel en 1981 avait déjà initié une rehausse de la culture commerciale par la petite paysannerie<sup>22</sup>. Mais c'est l'ouverture générale de la production du *burley* aux petits producteurs en 1994 qui a provoqué une véritable ruée vers « l'or vert », la part de la production paysanne de *burley* passant de 5,9 % à 32,9 % entre 1994 et 1999<sup>23</sup>. Cette production paysanne est prise en charge à l'échelle du foyer et complétée par l'emploi de métayers ou d'employés saisonniers lorsque la surface agricole le permet. Son accroissement brutal témoigne des attentes paysannes suscitées par la fin du régime de Banda et la libéralisation de la production du *burley* – un succès économique permettant de mener une vie de *bwana* (*big-man*)<sup>24</sup>. En outre, pour un grand nombre de producteurs paysans, la culture du tabac représente une source financière majeure pour la subsistance et la reproduction de la communauté domestique. Ces attentes et ces contraintes vont toutefois très vite se confronter aux exigences des acheteurs internationaux et à l'indigence des prix qu'ils offrent aux salles des ventes. En effet, l'adoption de nouvelles réglementations du marché mondial du tabac par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2003 a poussé les principaux négociants internationaux à renforcer leurs exigences en matière de traçabilité de la production envers les pays exportateurs. Cela s'est directement traduit par un renforcement des pressions sur la « qualité » des feuilles de tabac exigée aux producteurs paysans – c'est-à-dire conforme aux cahiers des charges internationaux en matière de produits chimiques

---

<sup>19</sup> M. Prowse, « A History of Tobacco Production... », art. cité, p. 10-11.

<sup>20</sup> D. Hirschmann, « Malawi's "Captured" Peasantry: An Empirical Analysis », *The Journal of Developing Areas*, vol. 24, n° 4, 1990, p. 467-488 ; J. Kydd et R. Christiansen, « Structural Change in Malawi Since Independence: Consequences of a Development Strategy Based on Large-scale Agriculture », *World Development*, vol. 10, n° 5, 1982, p. 355-375.

<sup>21</sup> Entre 1966 et 1977 la part des salariés à plein temps parmi les actifs ruraux est passée de 13% à 31% (soit une hausse de 10,5% par an). À la fin de cette période, plus de 50% sont salariés au moins à temps partiel. Voir J. Kydd et R. Christiansen, « Structural Change and Trends in Equity in the Malawian Economy 1964-1980 », *Income Distribution Working Paper*, Zomba, Center for Social Research, University of Malawi, 1981.

<sup>22</sup> D. Hirschmann, « Malawi's "Captured" Peasantry... », art. cité.

<sup>23</sup> J.K. van Donge, « Disordering the Market... », art. cité, p. 110.

<sup>24</sup> M. Prowse analyse les modes de consommations ostentatoires et les aspirations des tabaculteurs dans la région de Kasungu pour montrer leurs aspirations à un mode de vie de *big-man*. M. Prowse, « Becoming a Bwana and Burley Tobacco in the Central Region of Malawi », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 47, n° 04, novembre 2009, p. 575.

et d'intrants utilisés – sans pour autant que les prix proposés n'augmentent significativement<sup>25</sup>.

L'État, pour lequel la rente du tabac constitue encore une assise économique centrale, se retrouve alors face à un nouveau dilemme : assurer la qualité d'une production déléguée à une très large population de petits producteurs éparpillés tout en composant avec des moyens institutionnels et humains largement diminués par des décennies de réduction de la fonction publique et le démantèlement des institutions publiques<sup>26</sup>. Un réseau d'institutions publiques – ministère de l'Agriculture, universités agricoles et laboratoires de recherche agronomique – est engagé dans la définition des bonnes pratiques agricoles, c'est-à-dire un ensemble de techniques de cultivation, précises, destinées à assurer la production d'un tabac de qualité conforme. Par ailleurs, une entreprise de responsabilisation des producteurs est lancée et massivement relayée par la presse et la radio. Ce sont eux que l'on blâme pour la chute des prix du tabac<sup>27</sup> ; d'importantes peines allant de la simple amende à la confiscation des numéros d'enregistrement sont appliquées à l'encontre des producteurs dont les sacs de tabac envoyés aux salles de vente contiennent des matières autres que des feuilles de tabac<sup>28</sup>. Pour l'État, comme on peut le voir dans cet extrait du *Guide to Agricultural Production and Natural Resources Management* publié par le ministère de l'Agriculture, les efforts doivent ainsi être fournis par les producteurs :

La viabilité de l'industrie du tabac ne sera cependant assurée qu'à la condition que les agriculteurs produisent du tabac de qualité supérieure. Les agents de vulgarisations et autres personnes concernées par l'avenir de l'industrie doivent faire comprendre aux agriculteurs que les prix offerts pour les récoltes vont fortement baisser avec une production de mauvaise qualité. La production du tabac doit correspondre aux objectifs nationaux déterminés selon des exigences des acheteurs<sup>29</sup>.

C'est ici, afin de diffuser et faire respecter les bonnes pratiques de production en zone rurale, qu'intervient une population de cultivateurs capitalistes, déjà reconnus dans leurs communautés, qui va peu à peu investir le rôle de courtiers-producteurs.

## Aux origines du courtage

Les différents programmes de planification agricole à la fin de la période coloniale et dans la décennie suivant l'indépendance ont cherché à faire reposer le développement agricole du pays sur une petite population de fermiers entrepreneurs capitalistes. Si ces programmes ont majoritairement échoué dans leur tentative d'assurer le soutien politique de ces fermiers sponsorisés aux régimes colonial et postcolonial, ils ont tout de même fortement contribué au surgissement initial et à la consolidation d'une élite agricole

---

<sup>25</sup>J. Moyer-Lee et M. Prowse, « How Traceability is Restructuring Malawi's Tobacco Industry », University of Antwerp, Institute of Development Policy and Management, mai 2015.

<sup>26</sup>G. Anders, « Redimensionner la fonction publique au Malawi : préceptes des organisations internationales et réalités administratives », *Critique internationale*, n° 35, septembre 2007, p. 85-99.

<sup>27</sup> « Tobacco Farmers are to blame for using uncertified tobacco seed. » pouvait-on lire dans un des nombreux articles sur cette question, publiés par le journal national *The Nation* : D. Mzale, « New Twist to Tobacco Prices », *The Nation*, 22 septembre 2009.

<sup>28</sup>A. Gumulira, « Tobacco debris (NTRMs) costing industry billions », *The Nation*, 25 juin 2010.

<sup>29</sup> Malawi Ministry of Agriculture and Food Security, « Guide to Agricultural Production and Natural Resources Management », Lilongwe, Malawi, Ministry of Agriculture and Food Security, 2012.

capitaliste<sup>30</sup>, dont les successeurs monopolisent le rôle de courtiers-producteurs tel qu'il s'observe aujourd'hui.

### *Développements de l'agriculture commerciale et émergence d'une classe de fermiers capitalistes*

Dès ses premiers développements sous l'impulsion d'un petit groupe de colons anglais réunis dans le *Native Tobacco Board*, l'industrie du tabac en région centrale entre 1920 et 1940 est accaparée par une petite bourgeoisie agricole propriétaire, composée de tabaculteurs capitalistes employant de la main-d'œuvre migrante sous forme de métayage. La restriction des ventes à un petit nombre de marchés contrôlés par le *Board* a favorisé les fermiers propriétaires les plus riches tout en dissuadant les plus pauvres, poussés vers le travail salarié ou le métayage<sup>31</sup>. Ensuite, le '*Master Farmers' Scheme*' a mis en place à l'issue de la seconde guerre mondiale par l'État colonial à la demande du Bureau des Colonies de Londres pour développer l'agro-industrie et moderniser la production, visait directement à l'émergence d'une petite classe d'agriculteurs propriétaires. Ces derniers étaient largement soutenus techniquement et financièrement par le gouvernement colonial, et formés aux pratiques de productions agro-industrielles par des agents publics de vulgarisation agricole. L'objectif d'une telle démarche était clair : il s'agissait de faire reposer sur cette paysannerie capitaliste le développement économique de la colonie tout en disposant d'un relai politique en zone rurale<sup>32</sup>. En dehors de ces fermiers, les paysans sans terre seraient contraints de rejoindre le travail salarié dans les exploitations agricoles ou les entreprises en zone urbaine. À défaut de « faire émerger » une classe de paysans capitalistes, cette politique a toutefois renforcé la domination d'une petite population de propriétaires terriens, cumulant déjà un certain nombre de capitaux sociaux, économiques et politiques en tant que chefs traditionnels, anciens fonctionnaires de l'administration coloniale, petits entrepreneurs ou parfois même hommes politiques locaux<sup>33</sup>.

Après l'indépendance, l'État postcolonial a poursuivi et intensifié cette politique de différenciation paysanne. Dès les premiers programmes de panification agricoles, en partenariat avec la Banque Mondiale, les efforts sont concentrés sur la formation de « producteurs maximisateur » convertis aux méthodes agricoles intensives, directement sélectionnés parmi les populations rurales<sup>34</sup>. Seule une petite population de fermiers capitalistes, alors désignés par le terme d'*achikumbe* (sing: *mchikumbe* ; trad : fermiers modernes) qui sous-entendait que leurs performances étaient approuvées par les agents du ministère de l'Agriculture, bénéficiait de l'aide financière et technique de l'État<sup>35</sup>. À l'instar des '*Master Farmers*' coloniaux, ce sont des propriétaires terriens autosuffisants, jouissant

---

<sup>30</sup> O.J.M. Kalinga, « The Master Farmers' Scheme... », art. cité ; G. Traugh et R. Botiveau, « Construire une nation d'agriculteurs », art. cité.

<sup>31</sup> J. McCracken, « Planters, Peasants and the Colonial State... », art. cité, p. 183-184.

<sup>32</sup> O.J.M. Kalinga, « The Master Farmers' Scheme... », art. cité. Pour une réflexion au-delà du cas du Malawi F. Cooper, *On the African waterfront: urban disorder and the transformation of work in colonial Mombasa*, New Haven, Yale University Press, 1987.

<sup>33</sup> O.J.M. Kalinga, « The Master Farmers' Scheme... », art. cité, p. 374.

<sup>34</sup> G. Traugh et R. Botiveau, « Construire une nation d'agriculteurs », art. cité.

<sup>35</sup> O.J.M. Kalinga, « The Master Farmers' Scheme... », art. cité, p. 385 ; D. Hirschmann, « Malawi's "Captured" Peasantry... », art. cité.



de revenus extra-agricoles substantiels et de réseaux politiques dans les hautes sphères du parti unique. Ils sont par ailleurs déjà engagés dans une culture commerciale standardisée impliquant l'utilisation d'intrants et la contraction de crédits. La mise en place des crédits de groupe dès la fin des années 1960, dont la pression du remboursement repose sur l'ensemble d'un club et non plus sur un producteur indépendant, a par ailleurs favorisé la concentration des bons fermiers et l'exclusion des paysans les plus pauvres<sup>36</sup>. Ce sont ces fermiers capitalistes qui constituent alors l'unique contingent de petits producteurs de tabac indépendants<sup>37</sup>. À ces dispositifs d'encadrement reposant principalement sur l'action d'agents de vulgarisation similaires à ceux de l'époque coloniale, le régime du président Kamuzu Banda combinait un important paternalisme agricole, massivement relayé par les médias, associant la figure du bon cultivateur à celle du bon citoyen, valorisant le labeur agricole opposé au culte de l'argent et à l'oisiveté et incitant à la diversification agricole et à la pratique de l'élevage<sup>38</sup>.

### *Cooptation d'une élite paysanne à l'interface entre filière du tabac et communautés paysannes*

Les liens entre *Master Farmers*, « producteurs maximisateurs », *achikumbe* et enfin courtiers-producteurs aujourd'hui sont difficiles à mesurer précisément, même si le terrain a pu montrer que ces derniers sont comparables sociologiquement à leurs aînés : ils sont issus de familles de petits propriétaires terriens engagés, même partiellement, dans la culture commerciale et appartiennent à la petite bourgeoisie rurale combinant capitaux économiques et certaines formes de notabilité traditionnelle, politique et sociale. Ces similitudes invitent à considérer la régulation par le courtage comme une réinvention de modèles de développements remontant à l'époque coloniale. À l'inverse des programmes de planification agricole des années 1960, il ne s'agit toutefois plus de créer un « agriculteur maximisateur » progressiste en rupture avec le monde paysan mais de miser sur leur centralité au sein des communautés paysannes en plus de leurs compétences agricoles<sup>39</sup>. C'est la combinaison des deux qui leur permet d'interagir aussi bien avec les populations paysannes qu'avec les agents locaux des négociants et des institutions publiques de régulation de la filière et ainsi d'investir et de sécuriser une position de courtier.

À côté de l'État et de ses programmes de vulgarisation agricole, des ONG se sont investies dès les années 1990 dans la formation des producteurs aux bonnes pratiques de production afin de faciliter leur accès au marché. NASFAM, la plus importante d'entre elles, fonctionne sur le modèle associatif, fédérant les clubs de producteurs entre eux aux niveaux local, régional et national. Ces associations contribuent au renforcement d'une élite paysanne capitaliste focalisée sur la qualité de sa production. Élus par leurs pairs en raison de leurs capacités dirigeantes et leurs compétences agricoles et disposant de larges réseaux

---

36 D. Hirschmann, « Malawi's "Captured" Peasantry... », art. cité, p. 476.

37 G.H.R. Chipande, « Innovation Adoption among Female-headed Households: The Case of Malawi », *Development and Change*, vol. 18, n° 2, avril 1987, p. 315-327.

38 O.J.M. Kalinga, « The Master Farmers' Scheme... », art. cité, p. 387.

<sup>39</sup> Sur les échecs de l'imposition du modèle de l'« agriculteur maximisateur » émancipé des contraintes du mode vie « traditionnel » au Malawi des années 1960, voir G. Traugh et R. Botiveau, « Construire une nation d'agriculteurs », art. cité.

au sein des populations productrices, les leaders associatifs constituent un important foyer de recrutement des courtiers-producteurs. Plus récemment, le très fort développement de la contractualisation des clubs directement par les compagnies internationales, impliquant la fourniture à crédit d'intrants et de graines par le négociant en échange d'un monopole sur l'achat de la production du club pour une quantité et un prix fixés à l'avance<sup>40</sup>, favorise la sélection de courtiers-producteurs n'ayant jamais été membres d'associations paysannes appartenant tout autant à la petite bourgeoisie locale. Pour faciliter la communication avec les clubs contractualisés, les compagnies acheteuses découpent en effet le paysage productif en zones à la tête desquelles elles nomment des « *zone leaders* » choisis directement par leurs agents en fonction de la qualité de leur tabac et de leur centralité dans leurs communautés<sup>41</sup>. Comme je le développerai en fin d'article, cette diversité, toute relative, des profils sociologiques des courtiers-producteurs va expliquer la variété de leurs trajectoires sociales et politiques.

## De producteurs à courtiers-producteurs

### « *Éthique du business* » et professionnalisation des courtiers-producteurs

Voyons tout d'abord les modalités selon lesquelles les courtiers-producteurs reçoivent et interprètent les normes toujours plus strictes de la culture commerciale du tabac et les incorporent dans une « éthique professionnelle<sup>42</sup> » qui confère au groupe une profonde homogénéité et le distingue du reste de la paysannerie. C'est tout d'abord autour de la notion de « *business farming*<sup>43</sup> » que s'articule la culture professionnelle des courtiers-producteurs. C'est le rôle des agents de vulgarisation de diffuser et inculquer les normes agricoles qu'ils ont tous appris dans les mêmes universités agricoles du pays, qu'ils soient employés du ministère de l'Agriculture, des négociants de tabac ou des ONG comme NASFAM. Le « bon tabaculteur » se reconnaît à une connaissance pointue des étapes de la production et des plantes qu'il cultive, un respect minutieux des bonnes techniques agricoles mais également à une forte préoccupation pour le rendement et la qualité de sa production, à la budgétisation des dépenses liées à la production ainsi qu'à un mode de vie et une consommation très contrôlés. Lorsqu'il m'accompagnait dans mes déplacements, chacun de mes hôtes critiquait tel séchoir à tabac mal confectionné, tels plants mal coupés ou tel système d'irrigation mal installé, manifestant par la même occasion ses propres

---

40 Dans ce cas, les M. Prowse et M.-C. Thirion, « Contract Farming in Developing Countries - A Review », *A Savoir* 12, Agence Française du Développement, février 2012.

41 Informations recueillies auprès d'employés locaux d'Alliance One (AO) et de Limbe Leaf, deux des plus gros négociants, ainsi que des employés de NASFAM.

42 Je reprends ici la conception de la professionnalisation d'E. Hugues résumée comme suit par C. Dubar : « Si le groupe professionnel est bien "celui qui revendique le mandat de sélectionner, former, initier et discipliner ses propres membres" et de définir la nature des services qu'il doit accomplir et les termes dans lesquels ils doivent le faire [...], il s'accompagne nécessairement d'un développement d'une "philosophie", d'une "vision du monde" incluant les pensées, valeurs et significations impliquées par leur travail. On comprend donc pourquoi ce mandat peut aller jusqu'au monopole excluant tout non-membre de l'exercice du travail et régulant la totalité des relations concernées par l'activité ». C. Dubar, « Chapitre 4: Des "professions" à la socialisation professionnelle », in *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Collin, coll. « U. Sociologie », 1991, p. 146.

43 Terme directement employé dans sa forme anglophone par tous les courtiers-producteurs enquêtés qu'ils s'expriment par ailleurs en Chichewa ou en Anglais.

compétences techniques. Et la présentation de chaque villageois que nous rencontrons selon qu'il était reconnu comme un bon ou un mauvais fermier soulignait l'élévation des bonnes pratiques de production au rang de critère de reconnaissance sociale. La culture professionnelle propre à la catégorie de courtier-producteur ne se limite pas à l'agriculture mais se rapporte également aux activités relatives à leur fonction de courtier. Un habillement très spécifique bien distinct de celui des autres paysans en atteste : chemise impeccable, chaussures en cuir fermées, pantalon à plis, carnet de notes et stylos dans la poche de veste (voir photo). Il distingue le courtier-producteur du simple producteur en indiquant qu'il est désormais le gérant d'une production suffisamment rémunératrice pour employer de la main-d'œuvre agricole à laquelle il délègue le « sale boulot ». C'est également un signe qu'il se rend régulièrement en ville – ou bien qu'il est toujours prêt à s'y rendre – pour y rencontrer des hommes importants.



Figure 1 Un courtier-producteur (au centre) entouré de petits producteurs et d'un chef traditionnel, février 2014

*Groupe professionnel et entre-soi*

Cette éthique professionnelle articulée autour des valeurs de l'entrepreneuriat agricole favorise *de facto* l'établissement de relations commerciales exclusives entre ceux qui les appliquent. Quels que soient les liens de parenté que l'on peut avoir avec un autre paysan, s'il ne met pas en pratique ces valeurs, il se verra exclu de tout partenariat avec les courtiers-producteurs. En dehors de leurs champs où ils se rendent régulièrement visite, ces derniers disposent d'un certain nombre de lieux de sociabilité, à l'instar des nombreux meetings associatifs comme ceux qu'organisent régulièrement aussi bien NASFAM que les négociants qui réunissent leurs « zone leaders » à l'échelle des districts comme à l'échelle nationale. Se développe ainsi un réseau national de courtiers-producteurs qui se connaissent et se reconnaissent bien au-delà des frontières de leurs communautés rurales. Ces rendez-vous associatifs sont également des lieux propices pour la réactivation des valeurs du groupe. En tant que responsables des clubs de producteurs, ils sont titulaires des numéros d'enregistrement aux salles de ventes aux enchères. Ils sont par ailleurs libres d'accepter ou non qu'un producteur rejoigne leur club et sont alors les premiers à contrôler l'accès au marché pour le reste des producteurs. En effet, si officiellement tout producteur peut rejoindre un club et accéder de fait à un numéro d'enregistrement, cela dépend dans les faits de l'accord de ses responsables. Un producteur qui ne présente pas de garanties économiques suffisantes ou qui n'est tout simplement pas considéré comme un « bon producteur » par les responsables de clubs se verra de fait exclu du marché. Le développement de la production sous contrat et à crédit s'accompagne d'une aggravation du transfert des risques liés à la production sur les épaules de l'ensemble des membres du club<sup>44</sup>. Chaque club signe un contrat pour une quantité précise de tabac auprès d'une compagnie qui avance alors une partie des frais de production. Si l'un des membres du club fait défaut, ce sont les autres membres qui doivent encaisser le coût du prêt malgré l'existence d'une assurance généralement inopérante<sup>45</sup>. Avec le renforcement de ce système, il est de plus en plus fréquent de voir les membres d'un club confisquer les biens du membre incapable de payer sa dette. Cette politique a alors pour effet direct d'accroître drastiquement la marginalisation des producteurs les plus pauvres.

### *La rente du courtage*

Dès 1993-1994, l'espace laissé par la disparition de l'ADMARC entre les producteurs en zone rurale et les salles de vente situées en ville a très vite été comblé par l'introduction d'intermédiaires commerciaux qui pouvaient vendre du tabac sans être enregistrés en tant que producteurs<sup>46</sup>. Profitant de leur situation pour distribuer des crédits à des prix exorbitants aux petits producteurs et pour générer d'importants surplus en imposant des coûts très faibles à l'achat et revendant à un prix plus élevé sur les marchés internationaux, les intermédiaires commerciaux ont rapidement été dénoncés pour leurs pratiques puis

---

44 Voir également M. Prowse et M.-C. Thirion, « Contract Farming in Developing Countries... », *op. cit.* ; dans le cas du Cameroun voir la démonstration de G. Vadot dans « Un travail de pros... », art. cité, p. 56-57.

45 C'est le cas d'un producteur qui fait face à sa pire saison depuis douze ans qu'il produit du tabac après avoir perdu une grande partie de ses graines en raison de la sécheresse et qui va devoir faire face, seul, à un risque de défaut de paiement de son emprunt auprès d'Alliance One. Entretien, producteur de *burley* depuis douze ans, sous contrat avec AO depuis cinq ans, village Lowe, 5 mars 2014.

46 Voir J.K. van Donge, « Disordering the Market... », art. cité.

officiellement interdits en 2002<sup>47</sup>. Le terrain mené auprès des courtiers-producteurs montre pourtant que ces pratiques d'intermédiation et les ressources qu'elles offrent n'ont pas disparu mais sont au cœur du *fonctionnement réel* du gouvernement local du tabac. Se profile effectivement un système de « normes pratiques<sup>48</sup> » qui régulent les échanges entre représentants des institutions publiques de régulation de la filière et des compagnies et courtiers-producteurs et qui définissent les frontières de l'espace social occupé par ces derniers. Le consentement des courtiers-producteurs aux règles du jeu et leur implication directe dans l'encadrement de la production sont en effet sans cesse négociés. Ils tiennent avant tout au fait que leur position leur offre un accès privilégié à différents types de ressources sociales et économiques.

Depuis le développement croissant de la contractualisation des clubs de producteur, la fidélisation des courtiers-producteurs par les compagnies de tabac passe majoritairement par la multiplication de cadeaux en matière d'équipement et d'outillage coûteux voire un soutien direct à la reprise d'études : sous contrat avec Alliance One depuis sept ans et « zone leader » depuis cinq ans, un de mes enquêtés a ainsi bénéficié du soutien de celle-ci pour suivre des études de management à Blantyre afin de se lancer dans un commerce de bois de construction avec elle<sup>49</sup>. « Pourquoi quitterais-je la compagnie quand elle m'offre ça ? » résume un responsable de club sous contrat me montrant l'imposant récupérateur d'eau de pluie que lui a offert Alliance One « en échange de son travail et de sa fidélité »<sup>50</sup>.

Par ailleurs, à travers leurs activités d'intermédiaire, les courtiers-producteurs parviennent à se constituer d'importants réseaux sociaux non seulement au sein des communautés paysannes mais aussi à l'échelle nationale et internationale de la filière du tabac : auprès des agents de la TCC et des employés des principaux négociants, des responsables des salles de ventes ou encore des principales ONG. Un de mes hôtes, leader associatif chez NASFAM et *zone leader* pour Alliance One m'expliquait ainsi : « Je connais des gens à la TCC, à Alliance One où même le responsable du district est venu chez moi, à la police... Si j'ai des problèmes, ils peuvent m'aider et on devient amis. Et alors les gens au village savent que je connais du monde en ville et que donc je suis capable de les aider en retour »<sup>51</sup>. Ces réseaux sont donc autant de ressources relationnelles, source de fierté et de prestige qui renforcent leur centralité en zone rurale. Elles sont perçues par les courtiers-producteurs comme des filets de sécurité en cas de saison difficile autant que comme des sources potentielles d'enrichissement personnel. En outre, ces réseaux permettent le développement d'un certain nombre de pratiques officieuses, souvent illicites, et l'accès à

---

47 M. Prowse, « A History of Tobacco Production... », art. cité.

48 J.-P. Olivier de Sardan appelle « normes pratiques » les normes régissant les « pratiques régulées qui ne suivent pas les normes officielles. » Il s'agit d'un « concept exploratoire [...] permettant de mettre à jour, sous condition de recourir à l'enquête, une variété de modes de régulation sociale, de *patterns* de gouvernance réelle, sans les agréger prématurément dans un modèle unique. ». Voir, J.-P. Olivier de Sardan, « Développement, modes de gouvernance et normes pratiques (une approche socio-anthropologique) », *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 31, n° 1, 2010, p. 11.

49 Entretien producteur de *burley* depuis dix ans, zone leader pour AO, 37 ans, Mphomwa Trading Center, 2 avril 2014. Tout cela sans compter les nombreux cadeaux que les négociants font aux communautés paysannes comprenant un grand nombre de producteurs sous contrat : blocs scolaires, cliniques, rénovations de terrains de sport.

50 Entretien producteur de tabac *burley* depuis vingt ans, sous contrat et *zone leader* pour AO depuis sept ans, 42 ans, village Khongo, 13 février 2014.

51 Entretien producteur de *burley* et *flue cured* depuis quatorze ans, leader associatif chez NASFAM, 39 ans, village Makolowando, 21 mars 2014.

des petites prébendes pour les courtiers-producteurs. Certains savent par exemple tirer profit de leurs relations à la TCC pour acquérir plus rapidement les précieux numéros d'enregistrement pour leurs clubs alors que les autres sont contraints de faire la queue pendant plusieurs jours devant les bureaux de la Commission en ville<sup>52</sup>. Ils parviennent bien souvent à enregistrer plusieurs clubs pour un même foyer et à augmenter de la sorte les quantités de tabac qu'ils vont pouvoir vendre. Ils tirent alors profit de leur position de « gardien du temple » décrite précédemment pour acheminer sous leur propre numéro, en échange d'une commission, le tabac de petits producteurs qui n'ont pas pu s'enregistrer. Certains se retrouvent d'ailleurs à vendre par ce système plus de tabac qu'ils n'en produisent eux-mêmes. Un de mes hôtes ne se déplaçait par exemple jamais sans un grand cahier sur lequel il inscrivait dans un tableau les noms de ses « clients » et les quantités de tabac qu'il vendait pour eux.

### *Demeurer insaisissable*

Si les courtiers-producteurs s'engagent dans des modes de production conformes aux exigences fixées par les acheteurs internationaux, c'est donc avant tout dans une démarche intéressée, dans la mesure où leur position leur permet d'accéder au niveau de vie auquel ils aspirent et que dépeint très bien cet enquêté : « Maintenant que je produis du bon tabac, je veux une grande maison bien équipée, avec une télé... et même une voiture<sup>53</sup> ». Par ailleurs, ces producteurs ont un certain nombre de projets – construire une seconde maison, s'acheter de l'outillage de plus en plus important, accroître leur production – que les prix proposés sur les marchés officiels ne leur permettent pas d'atteindre.

Aussi, la fidélité des courtiers-producteurs aux compagnies internationales et au marché officiel demeure limitée. Fin connaisseur du marché du tabac, des différentes formes possibles de commercialisation de leur production mais aussi très au fait des cours internationaux du tabac, ils sont davantage conscients de leurs intérêts économiques et des surplus que les compagnies internationales dégagent de leur travail. Ils savent alors parfaitement jouer avec les règles du jeu pour augmenter leurs profits mais également pour imposer un rapport de force avec les compagnies et avec un État accusé de ne pas suffisamment les soutenir lorsque les prix proposés sont jugés trop faibles<sup>54</sup>. Alors que l'objectif du développement de la contractualisation des producteurs par les compagnies est clairement de les fidéliser et de les placer sous perfusion jusqu'à les rendre dépendants des intrants et autres moyens de production fournis à crédit<sup>55</sup>, nombreux sont ceux qui choisissent de se mettre sous contrat de manière irrégulière, uniquement pour les saisons où ils souhaitent utiliser les crédits offerts par la compagnie pour agrandir leur production personnelle. Entre-temps ils préfèrent « rester indépendant pour montrer qu'ils ne sont pas des chiens à la botte des compagnies » comme le formule l'un d'eux, qui n'est plus sous contrat depuis 2012<sup>56</sup>. Nombreux sont ceux également qui n'affectent qu'une petite portion

---

52 Entretien et observations réalisés devant les bureaux de la TCC à Kasungu, 10-15 mars 2014.

53 Entretien, producteur de *burley* depuis vingt ans, 42 ans, Village Kanyanda, 11 mars 2014.

54 Un élément de conflictualité déjà repéré par G. Traugh à propos des rapports entre État postcolonial et tabaculteurs indépendants au début des années 1960. Voir, G. Traugh et R. Botiveau, « Construire une nation d'agriculteurs », art. cité, p. 43.

55 M. Prowse et M.-C. Thirion, « Contract Farming in Developing Countries... », *op. cit.*

56 Entretien, producteur de *burley* et *flue cured* depuis onze ans, 36 ans, village Kalamatira, 6 mars 2014.

de leurs terres à la production sous contrat tout en assurant le reste de leur production indépendamment de manière à faire jouer la concurrence au moment des ventes.

Il arrive par ailleurs que la conflictualité entre producteurs et acheteurs éclate plus directement, notamment au moment des ventes qui sont régulièrement suspendues en raison du mécontentement des producteurs face aux faibles prix proposés pour leurs récoltes<sup>57</sup>. Toutefois, les courtiers-producteurs rencontrés évitent généralement d'aller à la confrontation directe avec les négociants et préfèrent des moyens détournés pour satisfaire leurs aspirations. Dans la région de Kasungu Ouest, la proximité avec la frontière zambienne et l'important marché noir qui s'y développe offrent des opportunités de fuite dans le cas où ils trouveraient insuffisants les prix offerts sur les marchés officiels malawiens : « Ils ne nous possèdent pas ! S'ils n'ouvrent pas rapidement les marchés avec de meilleurs prix, la Zambie n'est pas loin d'ici... vous pouvez leur dire ! » s'exprimait une représentante des producteurs lors d'une réunion locale de l'association à l'encontre des cadres nationaux de NASFAM présents à la tribune, comme pour réaffirmer l'indépendance des producteurs face à un encadrement qui cherche à les capturer<sup>58</sup>. La grande proportion de tabac *flue cured* dans cette région par rapport au reste du pays – un tabac assez peu vendu au marché officiel mais très prisé sur le marché zambien – illustre l'ampleur du phénomène. Du fait de leur centralité en zone rurale, certains courtiers participent même directement à l'organisation du marché noir, par exemple en louant des locaux aux trafiquants. Pour subversives qu'elles soient, ces stratégies d'escapisme n'entrent pas pour autant en conflit direct avec les règles du jeu imposées par l'encadrement en matière de traçabilité et de qualité, ce qui peut expliquer l'indigence des dispositifs gouvernementaux de lutte contre la contrebande.

## **Les courtiers-producteurs dans les arènes politiques rurales**

### *Une position à légitimer*

En raison de leur entre-soi et de leurs relations de production exclusives, les courtiers-producteurs occupent une position sociale incertaine dans leurs communautés paysannes. « Le dilemme des villageois ne vient pas d'une obligation de 'partager' la richesse avec les autres. [...] La richesse (*chuma*) devient richesse seulement si elle implique les autres. La richesse qui est individuelle et privée, n'impliquant personne d'autre que la personne elle-même, fait de son propriétaire l'inverse même d'un être moral, un sorcier » écrit Harri Englund lorsqu'il analyse les fondements moraux des relations sociales paysannes dans le district de Dedza en région centrale<sup>59</sup>. Ce n'est donc ni la richesse personnelle ni même uniquement le fait qu'elle ne soit pas redistribuée qui peut apparaître comme problématique mais surtout la façon dont cette richesse est accumulée. Un système d'obligations morales de redistribution des richesses et de relations de production au sein de la famille conditionne les rapports sociaux entre les plus riches et les plus pauvres et contribue à

---

57 C'est d'ailleurs un paramètre ancien de la filière du tabac. J. McCracken documente dès 1937 des révoltes lors des ventes du tabac, J. McCracken, « Planters, Peasants and the Colonial State... », art. cité, p. 173.

58 Notes d'observation, 8 avril 2014.

59 H. Englund, « The Self in Self-Interest: Land, Labour and Temporalities in Malawi's Agrarian Change », *Africa: Journal of the International African Institute*, vol. 69, n° 1, janvier 1999, p. 151.

produire et reproduire la structure sociale : un parent plus riche doit directement engager ses proches dans la production de richesse et, plus tard, assurer leur subsistance sous peine d'être considéré comme un individu immoral<sup>60</sup>. Dès lors, l'entre-soi dont font preuve les courtiers-producteurs lorsqu'il s'agit du tabac et leur engagement dans des relations de production pouvant privilégier un étranger à un parent, contribuent inévitablement à délégitimer leur richesse et leur position sociale. Ils sont alors sujets à la jalousie (*nsanje*) et aux coups bas, notamment au moment de la soudure (*njala*) où les revenus agricoles sont les plus faibles, les stocks de maïs de la saison précédente s'épuisent, et où les écarts de richesse avec les autres villageois sont particulièrement saillants<sup>61</sup> : vols de maïs et de tabac, saccage des champs, incendies des greniers frappent chaque année la plupart des tabaculteurs les plus riches de leur village.

Tous les courtiers-producteurs rencontrés désignent la jalousie comme le principal problème auquel ils font face au quotidien et ils traversent la période de disette avec une certaine anxiété, allant jusqu'à stocker leurs sacs de tabac dans leur maison pour se prémunir du vol. Ils ont alors recours à l'évergétisme qui contribue à sécuriser leur patrimoine tout en les constituant en élite sociale légitime. La première de ces pratiques de redistribution concerne directement la production agricole. Alors qu'on emploie uniquement de la main-d'œuvre étrangère au village et à la famille dans les champs de tabac sous la forme du métayage, les champs de maïs servent justement à employer ses proches sous forme de travail journalier (*ganyu*). À l'inverse du métayage, le *ganyu* est avant tout perçu comme un moyen pour le patron de partager sa richesse et d'affirmer son appartenance et sa place au village tout en affichant une position socioéconomique élevée<sup>62</sup>. Dans cette activité d'assistance, la culture du maïs occupe une place absolument centrale. Si les courtiers-producteurs enquêtés investissent la majorité de leurs efforts dans le tabac, tous consacrent une part substantielle de leurs terres agricoles à la culture du maïs dans des proportions bien supérieures à leurs besoins alimentaires. C'est avant tout à la quantité de maïs qu'il produit que l'on reconnaît un fermier important au village car celui-ci peut facilement assister les plus pauvres en périodes de disette : « Avec le maïs on peut aider beaucoup de monde alors qu'avec le tabac vous n'avez que de l'argent, pour les dépenses personnelles<sup>63</sup> » résumait un enquêté, soulignant ainsi les liens organiques entre ces deux types de culture.

Ces pratiques de redistribution ne sont pas considérées par les courtiers-producteurs et ceux qu'ils assistent comme de la charité mais comme des obligations morales,

---

60 H. Englund, « Extreme Poverty and Existential Obligations. Beyond Morality in the Anthropology of Africa? », *Social Analysis*, vol. 52, 2008, p. 33–50. ; pour une réflexion plus générale sur les obligations morales à l'échelle de l'Afrique Australe, voir également J. Ferguson, *Give a man a fish: reflections on the new politics of distribution*, 2015.

61 Voir notamment, E.C. Mandala, *The end of Chidyerano: a history of food and everyday life in Malawi, 1860-2004*, Portsmouth, Heinemann, 2005, p. 123-124. : « precisely because it drives the poor so low, *njala* creates a state of insecurity for the rich as well. In particular, hunger and humiliation make the poor appreciate that their poverty is caused by the wealth of their neighbors. [...] They would, for example, burn the houses and granaries of the rich, and drive them out of the village. »

62 H. Englund, « The Self in Self-interest... », art. cité ; R.B. Kerr, « Informal Labor and Social Relations in Northern Malawi: The Theoretical Challenges and Implications of Ganyu Labor for Food Security », *Rural Sociology*, vol. 70, n° 2, 2005, p. 167–187.

63 Entretien, producteur de *burley* depuis quatorze ans, 53 ans, sous contrat avec Limbe Leaf depuis cinq ans, Village Chiteya, 21 mars 2014.



constitutives de leur identité d'élite locale<sup>64</sup>. Partant, si la plupart de mes enquêtés se plaignent du poids de leurs responsabilités au village qui ralentissent l'expansion de leur production de tabac, aucun n'envisage réellement de refuser d'assister un autre membre du village : « quand j'ai quelque chose, je ne refuse jamais de donner. S'ils viennent, c'est qu'ils reconnaissent que je suis un *big man*, donc je leur donne ce que je peux. C'est notre culture<sup>65</sup> ». Bien plus qu'un simple trait culturel, ces formes d'obligation prennent place dans des relations de pouvoir qu'elles contribuent directement à cristalliser et à reproduire<sup>66</sup>. On touche ici à l'autre face du dispositif d'encadrement de la filière du tabac : en légitimant leur position au village, c'est tout un mode de production et de régulation que les courtiers-producteurs contribuent à légitimer en zone rurale.

### *Les courtiers « en campagne »*

Les trajectoires d'accumulation de ressources économiques et sociales des courtiers-producteurs les amènent à occuper une position d'élite sociale locale (*bwana*). Ils réinvestissent leurs compétences d'intermédiaires et leurs ressources relationnelles et économiques obtenues du fait de leur position de courtiers-producteurs dans d'autres secteurs importants de la vie publique en zone rurale. Au Malawi, comme ailleurs sur le continent africain, ce sont les *leaders* paysans qui vont très largement investir les instances du gouvernement décentralisé et les interstices ouverts par les nouvelles injonctions à la participation des communautés à leur propre développement<sup>67</sup>. On retrouve donc sans surprise les courtiers-producteurs dans la plupart des bureaux exécutifs des ONG locales et organisations communautaires qui se multiplient en zone rurale. Ils sont bien souvent à l'origine de ces organisations, n'hésitant pas à investir leurs propres fonds dans de nombreux projets. Marquant de leur empreinte la plupart des initiatives locales – constructions d'échoppes, de puits, réparation des bâtiments publics, entretien de la voirie – ils s'approprient un espace très faiblement pourvu en infrastructures publiques, ce qui renforce leur image de *bwana*.

Tous les courtiers-producteurs ne s'engagent toutefois pas de la même façon dans le jeu politique local en fonction de leurs trajectoires d'entrée en courtage, laissant entrevoir des modes différents d'assimilation des élites locales. Les courtiers formés au sein des associations paysannes rejettent catégoriquement le jeu politique partisan (*ndale*) : « La politique est un jeu sale. Être un responsable politique d'un parti est le meilleur moyen de se faire plus d'ennemis que d'amis<sup>68</sup> » m'expliquait mon second hôte, ancien président national de NASFAM, résumant parfaitement la position de l'ensemble des responsables associatifs rencontrés. Leurs nombreux engagements dans la vie publique locale ne sont donc pas reconnus comme politiques. Ce refus correspond à la volonté de ne pas s'associer

---

64 H. Englund, « Extreme Poverty... », art. cité.

65 Entretien producteur de *burley* et *flue cured* depuis quatorze ans, leader associatif chez NASFAM, 39 ans, village Makolowando, 27 février 2014.

66 J.-F. Bayart, « Culture et développement: les luttes sociales font-elles la différence? », *Afrique contemporaine*, vol. 226, n° 2, novembre 2008, p. 85–110.

67 B. Chinsinga, *Democracy, Decentralisation, and Poverty Reduction in Malawi*, Köln, Köppe, 2007 ; voir également les remarques de G. Blundo dans le cas du Sénégal dans « Les Courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'études africaines*, vol. 35, n° 137, 1995, p. 73–99.

68 Notes de terrain, mars 2014.

à un monde reconnu en zone rurale comme violent et corrompu<sup>69</sup>. Il est directement lié à leur rôle de *leader* paysan et au travail de dépolitisation des questions liées à l'agriculture et au développement au profit d'une approche technique par les ONG et associations paysannes<sup>70</sup>. Tel n'est toutefois pas le cas des courtiers cooptés par le seul biais de la contractualisation. Détachés des responsabilités associatives mais également privés du prestige social et politique qu'elles peuvent conférer, ils sont libres de s'engager dans le jeu politique. Précocement engagés dans un grand nombre de projets locaux pour le développement de leur circonscription, mais jusqu'alors étrangers au jeu partisan, le passage officiel à la politique se fait généralement pour eux au moment des élections locales pour la fonction de *councillor*<sup>71</sup>. Cet engagement politique est motivé par une volonté de « peser directement sur le gouvernement autrement qu'à travers les associations<sup>72</sup> » mais aussi d'accroître leur visibilité et leur identification comme élite locale à travers une carrière politique<sup>73</sup>.

Si ces stratégies de multipositionnalité participent également à la légitimation politique et sociale des courtiers-producteurs, elles s'inscrivent toutefois dans un registre différent des pratiques d'assistance décrites précédemment. En effet, alors que les premières répondent à des obligations morales localement valorisées rappelant les courtiers-producteurs à leur origine sociale, les secondes constituent des stratégies d'ascension sociale qui dépassent le cadre du village et les consacrent en élite politique rurale. Par ailleurs, ce sont ici principalement les revenus financiers du tabac qui sont réinvestis dans une carrière politique locale, là où l'assistance se fait davantage en ayant recours à la production de maïs.

## Conclusion

La libéralisation de la production du tabac lors de la chute du régime de Banda a profondément rebattu les cartes pour un État soucieux de maintenir sa captation de la rente agricole. Le contrôle de la production agricole, autrefois assurée par les agents de vulgarisation agricole du ministère de l'Agriculture, est aujourd'hui en partie délégué à une population de courtiers-producteurs choyés à peu de frais et assurant l'acheminement d'un tabac de qualité, tandis que la grande majorité de la population rurale continue à produire,

---

69 Voir, E. Kayambazinthu et F. Moyo, « Hate Speech in the New Malawi », in H. Englund (dir.), *A Democracy of Chameleons: Politics and Culture in the New Malawi*, Stockholm, Nordic African Institute, coll. « Kachere books », 2002, p. 87-102.

70 J. Ferguson, *The Anti-politics Machine: « Development, » Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 254-256.

71 Les *councillors* sont les élus locaux à l'échelle des cantons découpant les circonscriptions des députés. Ils avaient disparu après 2009 mais ont été réintroduits en 2014. Ils sont officiellement responsables des projets de développement locaux (construction d'infrastructures etc.) alors que les députés ont une responsabilité nationale liée à la fabrique de la loi.

72 Entretien, village Chimowa, 2 mars 2014.

73 Pour une galerie de portraits de ces « courtiers en campagne » voir, P. Grassin, *Servir l'État ou se servir soi-même?...*, op. cit., p. 184-189.

généralement à perte<sup>74</sup>, ou bien se retrouve poussée vers le métayage, exercé dans des conditions d'exploitation très sévères<sup>75</sup>. Il s'enracine dans la longue histoire des dispositifs de contrôle et de modernisation de la production agricole qui ont favorisé la différenciation sociale au milieu paysan et la consolidation d'une bourgeoisie rurale capitaliste. En insistant sur la moralisation, la professionnalisation et la participation des producteurs, tout est fait pour faire passer ces nouveaux dispositifs de contrôle pour de *l'empowerment* paysan et faire croire aux paysans qu'ils sont conçus pour leur profiter. Ils cachent pourtant le fort désinvestissement de l'État en zone rurale et signifient concrètement un renforcement du transfert des risques liés à la production sur les épaules des producteurs et de l'exploitation des solidarités paysanne<sup>76</sup>. Par leurs pratiques redistributives, les courtiers-producteurs incarnent ce désinvestissement et contribuent paradoxalement à le légitimer : c'est vers eux que l'on se tourne en période de disette et ce sont eux qui assurent grandement la subsistance des villageois les plus pauvres. Mais par leur exploitation des ressources offertes par leur position d'intermédiaire et de premières barrières à l'entrée du marché pour les producteurs paysans, incarnent également en zone rurale l'image d'un État prédateur et contribuent à priver la majorité de la population productrice du partage des revenus du tabac. Conscient des niveaux de surplus dégagés par les acheteurs internationaux sur leur propre labeur, les courtiers-producteurs s'en prennent souvent à un État accusé de ne pas suffisamment les soutenir pour leur assurer de meilleurs prix tout en ponctionnant son dû par d'importantes taxes sur les ventes. Ils cherchent alors à multiplier les moyens pour accroître leurs revenus et atteindre leurs aspirations économiques et sociales tout en évitant d'être trop dépendants des crédits offerts par les acheteurs. L'escapisme illustre bien cette volonté mais demeure une solution marginale, limitée aux territoires les plus proches de la frontière zambienne.

---

74 La paye du tabac obtenue annuellement donne une illusion de richesse et permet de payer les grosses dépenses de l'année (comme les frais de scolarité des enfants) mais si l'on fait le bilan sur l'année, généralement plus d'argent a été investi que récupéré lors de la vente de la production.

75 Entretien avec un métayer, Mphomwa Trading Center, 30 mars 2014 ; K. Munthali, « Tenant's Exploitation Reaches New Heights », *The Nation*, 25 février 2010. La question des conditions d'exploitation des métayers et des salariés saisonniers dans les champs de tabac fait l'objet de nombreux commentaires au Malawi. Malgré un entretien édifiant obtenu avec un métayer dans une plantation privée de taille assez importante, cette recherche n'a pas permis d'obtenir d'information suffisantes pour tirer de conclusions.

76 Voir l'argument développé par R. Abrahamsen dans *Disciplining democracy: development discourse and good governance in Africa*, London, Zed Books, 2006, p. 58-59.

## **Résumé**

Au Malawi, le contrôle de la production du tabac repose sur la cooptation d'une frange de la population productrice chargée d'assurer la traduction et la diffusion du discours productiviste au sein des communautés paysannes. Prenant place à l'interface entre la filière du tabac, sa « culture du business » et les contraintes sociales, morales et matérielles du village, les trajectoires sociales de ces « courtiers-producteurs » sont l'occasion d'observer les modalités pratiques de l'enchâssement des relations d'échange et de production dans leurs contextes sociopolitiques locaux.

*Title : Tobacco and local politics in Malawi. « Broker-producers » in the rural political arenas.*

*In Malawi, the control of tobacco production relies on the co-optation of a small part of peasant producers who handle the translation and the diffusion of the productive discourse among peasant communities. The social trajectories of such “broker-producers” take place at the interface between the tobacco industry, its “culture of business” and the material, moral and social constraints of life in the village. Their study offers an opportunity to approach the empirical modalities of the inscription of the relations of production into their social and political contexts.*

**Mots clés: Malawi, production agricole, politique locale, courtage**

**Paul Grassin, Doctorant de l'Université Paris 1, CESSP**